



Biographie de Marc SANSON Commissaire de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN)

Né à Saint-Lô (Manche), le 24 juin 1948, Marc SANSON est ancien élève de l'Ecole nationale d'administration (promotion Michel de l'Hôpital, 1977-1979), de l'Ecole nationale des Chartes (diplôme d'archiviste-paléographe, 1972) et de l'Institut d'études politiques de Paris (1972).

Marc SANSON a débuté sa carrière en 1972 aux Archives nationales en qualité de conservateur.

De 1973 à 1975, il a effectué son service militaire en coopération à l'Institut français de Téhéran, en Iran et, en septembre 1975, il est réintégré aux Archives nationales.

De 1979 à 1983, Marc SANSON a été Administrateur civil au Ministère de l'Intérieur où il a été chargé de mission géographique, puis chargé de mission et sous-directeur par intérim à la direction des affaires politiques, administratives et financières du secrétariat d'Etat chargé des départements et territoires d'outre-mer.

De 1983 à 1985, il a effectué sa mobilité au Conseil d'Etat.

De 1985 à 1990, Marc SANSON est chargé de mission au Secrétariat général du gouvernement (1985-1988), puis Directeur du cabinet du secrétaire général (1988-1990).

En 1990, il est nommé Maître des requêtes au Conseil d'Etat (tour extérieur).

De 1992 à 1996, Marc SANSON est Commissaire du gouvernement à la 6ème sous-section du contentieux du Conseil d'Etat ayant plus particulièrement en charge le contentieux de l'environnement et rapporteur-adjoint auprès du Conseil constitutionnel d'octobre 1994 à octobre 1996.

De 1996 à 1997, il est Directeur de la nature et des paysages au Ministère de l'Environnement.

De 1998 à 2006, il est en service au Conseil d'Etat avec plusieurs affectations parallèles : section du contentieux ; section de l'intérieur ; mission d'inspection des juridictions administratives (jusqu'à début 2004).

En 2003, il devient Conseiller d'Etat avec la même double affectation : section du contentieux ; section de l'intérieur.

Marc SANSON est également vice-président de la Commission de gestion de la Caisse de retraites du personnel de la Comédie française (depuis 1998).

De 1999 à 2002, il est rapporteur général de la Commission de déontologie de la fonction publique de l'Etat.

En 2002, il est rapporteur général de la Commission présidée par M. Bady sur « Le patrimoine historique et la décentralisation ».

De 2003 à 2005, il est président du Conseil de prévention et de lutte contre le dopage (CPLD).

Marc SANSON a enseigné à l'Ecole nationale d'administration (ENA) (1998 et 1994), à l'Institut international d'administration publique (I.I.A.P.), à Sciences-Po, à Paris I (Dess) droit et contentieux de l'environnement et à divers Instituts Régionaux d'Administration (I.R.A). Il a également effectué des missions d'enseignement de droit public et relatives au travail gouvernemental au Togo (pour l'Afrique francophone), à l'ENA du Vietnam, à l'ENA du Laos, en Chine, en Ukraine (années 1990).

Marc SANSON a été nommé en novembre 2006 membre du collège de l'Autorité de sûreté nucléaire pour une durée de 4 ans. Son mandat prendra fin en novembre 2010.